

## [Rapport activité 2018 Président](#)

### **L'édito du Président**



« NOS ENJEUX SONT AU COEUR DES TRANSFORMATIONS NUMÉRIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE DU PAYS »

THIERRY MALLET,  
Président de l'UTP

La loi pour un nouveau pacte ferroviaire a été promulguée le 28 juin 2018. Six mois plus tard, le projet de loi d'orientation des mobilités était présenté en conseil des ministres. Ces deux réformes, structurantes pour nos activités, ont fait de 2018 une année tout à fait atypique. Concernant la loi pour un nouveau pacte ferroviaire, l'UTP a oeuvré de sorte que la loi, comme les premiers textes d'application, ordonnances et décrets, reflètent les attentes de ses adhérents. Ce travail se poursuivra car une quinzaine d'autres textes sont attendus d'ici à la fin 2019.

La loi d'orientation des mobilités ne sera pas moins impactante pour nous. Il n'a échappé à personne que la crise des « gilets jaunes » a démarré avec des doléances relatives à la transition énergétique et à la mobilité. Les conclusions du « grand débat national » ont étoffé les dispositions du projet de loi. L'UTP restera donc très mobilisée auprès du gouvernement et des parlementaires lors des étapes de l'élaboration de ce texte que nous espérons voir adopté d'ici à l'été.

Bien sûr, ces deux sujets n'ont pas été les seuls à nous mobiliser en 2018 ! Parmi les autres nombreux dossiers traités, trois sont à mettre en exergue : la mise en oeuvre de la loi Savary du 22 mars 2016, le véhicule autonome et l'économie du transport public urbain.

S'agissant de la mise en oeuvre de certaines dispositions de la loi Savary, après un important travail

avec toutes les parties prenantes, l'UTP est en attente du décret qui permettra, après avis du Conseil d'État, de mettre en service la plateforme de vérification des adresses de contrevenants en 2019. Je rappelle que la fraude représente, pour les opérateurs et les autorités organisatrices, un manque à gagner de près de 600 millions d'euros par an.

Sur le véhicule autonome, sujet à forts enjeux pour notre profession, nous avons pris une position relayée aux niveaux national et européen, et nous participons aux travaux pour son déploiement dans le cadre de la stratégie nationale, portée par Anne-Marie Idrac.

Concernant l'économie du transport public urbain, certes, nous constatons un léger redressement du ratio Recettes/Dépenses, mais nous restons très vigilants.

La pérennité de notre modèle économique repose sur une répartition équilibrée entre la contribution des voyageurs via la vente de titres, celle des employeurs via le versement transport, et celle des contribuables via la fiscalité locale. Bien sûr, il est impossible d'évoquer 2018 sans aborder nos activités en matière sociale. En qualité de syndicat représentatif d'employeurs, notre première mission consiste à négocier les conventions collectives (transports publics urbains de voyageurs, Voies Ferrées d'Intérêt Local et branche ferroviaire) avec les organisations syndicales représentatives. Ces derniers mois ont été marqués par un dialogue social riche et intense avec la signature de l'accord pour la création de l'OPCO Mobilités. Quatre autres accords se sont concrétisés dans le transport urbain. Dans le ferroviaire, nous avons signé un avenant à l'accord relatif à la négociation paritaire et nous avons poursuivi les négociations sur le volet « classifications et rémunérations ».

L'engagement, dont ont fait preuve les experts de nos entreprises adhérentes, de l'UTP et des organisations syndicales, mérite d'être salué.

Les enjeux, qui viennent aujourd'hui nous « challenger », se trouvent au cœur des transformations numérique, écologique et sociale de notre pays.

L'UTP a été créée pour partager, confronter, échanger et, ainsi, définir les intérêts communs de ses adhérents. Cette unicité nous a permis de faire entendre notre voix en 2018 ; elle demeure un atout majeur pour relever les nombreux défis qui nous attendent en 2019 et dans les années à venir.



## **THIERRY MALLET EN QUELQUES DATES**

Polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées et titulaire d'un master en sciences du MIT, Thierry Mallet a débuté sa carrière en 1987 au ministère de l'Équipement avant d'occuper plusieurs postes à responsabilité dans le groupe Générale des Eaux, en France, en Espagne et aux États-Unis. Directeur général adjoint chargé de l'Europe chez Vivendi Water Systems de 2000 à 2003, il devient directeur général délégué, puis directeur général de Degremont (Suez) avant d'être promu, en 2010, directeur de l'International du groupe Suez, puis, en 2013, directeur de l'Innovation, de la Performance industrielle et du Marketing. Thierry Mallet a été nommé président-directeur général du groupe Transdev le 9 septembre 2016 et a été élu président de l'UTP le 8 juin 2017.

## **L'interview du Délégué général**



CLAUDE FAUCHER,  
délégué général de l'UTP

« DES RÉFORMES IMPORTANTES ET DES PROMESSES D'ÉVOLUTION QUI RESTENT À CONCRÉTISER »

## **Comment l'UTP a-t-elle travaillé sur la loi pour un nouveau pacte ferroviaire et sur le projet de loi d'orientation des mobilités ?**

Dans le cadre de la...

[Lire la suite](#)

-

## **Le rapport d'activité complet**

Visualiser

Télécharger

## **Retrouver directement les différents items du Rapport**

### **Commissionpar commission**

[Commission des affaires sociales ferroviaires](#)

[Commission des affaires sociales du transport urbain](#)

[Commission nouvelles mobilités, villes de demain](#)

[Commission système ferroviaire](#)

[Commission techniques, exploitation et développement durable](#)

[Commission économie et mobilité](#)

[Commission législation et affaires européennes](#)

## **Les temps forts Avril 2018 - Mai 2019**

-

## Le conseil d'administration

-

## Les sept commissions

-

## Le rapport financier

-

Rapport d'activité complet

[Télécharger les commissions](#)

[Télécharger les PDF du Rapport d'activité](#)

**URL source:** <https://www.utp.fr/rapport-activite/2018-president>